

L'ANGE de Gerland



Avril 2022 – n°117

Édito RENOUVELES !

Cette année, à Pâques, nous célébrerons de nombreux baptêmes d'enfants en âge scolaire et ceux de trois jeunes adultes lors de la nuit pascale. C'est une joie profonde que de voir s'agréger de nouveaux membres à l'Église, Corps du Christ. En union avec tous les catéchumènes qui seront baptisés de par le monde, renouvelons nous-mêmes ces promesses baptismales : par le mystère pascal, nous avons été mis au tombeau avec le Christ dans le baptême, afin qu'avec lui nous vivions d'une vie nouvelle. Vivre d'une vie nouvelle, voilà bien notre objectif ! Par notre baptême, nous voulons exprimer notre être même de chrétien, au cœur de la société, de notre quartier, de notre famille, en marchant ensemble. Par notre prière confiante et fidèle, nous remettons entre les mains de notre Père les vies de nos frères et sœurs humains, et

particulièrement ceux qui souffrent, ceux qui sont obligés de quitter leur pays à cause de la folie humaine. Notre baptême nous fait agir et prier. Notre baptême nous pousse à dire aux autres que notre raison de vivre et d'aimer, c'est le Christ, lui qui nous aime d'un amour gratuit, qui vient nous chercher là où nous en sommes.

Accompagnons donc Manon, Gabriel et Blandine de notre proximité fraternelle et de notre prière. Pussions-nous être des chrétiens renouvelés de l'amour de Jésus !

Pour nous préparer à vivre intensément le mystère pascal, est proposée comme chaque année une semaine spirituelle, du 5 au 10 avril, dont vous trouverez le programme à l'intérieur.

P Thomas

Denier de l'Église

Avez-vous remarqué les affiches du Denier de l'Église ? Elles mettent en parallèle saint François d'Assise, sainte Thérèse de Lisieux et deux laïcs contemporains qui leur ressemblent. Quel rapport avec le Denier ?

À Assise ou à Lisieux, saint François et sainte Thérèse ont été les saints donnés par Dieu à leur temps. Comme nous le rappelle le pape François dans son exhortation sur l'appel à la sainteté dans le monde actuel, la sainteté est la vocation de tout catholique. « Laisse la grâce de ton baptême porter du fruit dans un cheminement de sainteté. Permets que tout soit ouvert à Dieu et pour cela choisis-le, choisis Dieu sans relâche. ... Dans l'Église, sainte et composée de pécheurs, tu trouveras tout ce dont tu as besoin pour progresser vers la sainteté. Le Seigneur l'a remplie de dons par sa Parole, par les sacrements, les sanctuaires, la vie des communautés, le témoignage de ses saints, et par une beauté multiforme qui provient de l'amour du Seigneur. » (§15).

Mais pour accomplir cette mission, encore faut-il que l'Église en ait les moyens matériels. Au XIXe siècle, Pauline Jaricot l'avait bien compris qui, pour récolter des fonds pour les missions, créa le « sou de Pauline » qui deviendra l'Association pour la Propagation de la Foi.

Aujourd'hui, pour rémunérer les prêtres et les laïcs chargés de l'animation pastorale, former les séminaristes et les diacres permanents, accompagner financièrement les prêtres âgés, l'Église a besoin de chacun de nous. C'est à cela qu'est destiné le Denier de l'Église dont la campagne annuelle est lancée ce mois-ci, alors que les quêtes couvrent les frais de fonctionnement des paroisses.

Actuellement, 670 personnes, dont 383 prêtres, vivent et agissent grâce à vos dons au Denier, dans notre diocèse, chaque mois : c'est dire si la participation de tous les catholiques est essentielle !

Vous pouvez donner en ligne, par carte bancaire, ou mettre en place un prélèvement automatique directement sur le site <https://www.donnons-lyon.catholique.fr/denier-de-leglise/>. Si vous le préférez, vous pouvez établir un chèque à l'ordre de l'Association Diocésaine de Lyon et le renvoyer à l'adresse suivante : *Association Diocésaine de Lyon / Service donateurs, 6 avenue Adolphe Max, 69321 Lyon Cedex 05*

Urgence Liban

Pour le carême, cette année, Mgr Olivier de Germay, notre archevêque, nous propose de répondre à l'appel du jumelage diocésain Lyon-Antélias et de l'enseignement catholique qui lancent une campagne de solidarité en faveur du Liban.

Notre solidarité immédiate avec l'Ukraine ne doit pas nous faire oublier nos frères libanais qui se retrouvent hors de la scène médiatique et dont la situation s'aggrave de jour en jour : rien ne semble pouvoir mettre un terme à l'effondrement économique, monétaire, sanitaire et social du pays.

Pour soutenir les écoles catholiques au Liban, permettre aux enfants qui sont l'avenir du pays d'être scolarisés, et nourris avec un repas et une collation correcte chaque jour, vous pouvez adresser vos dons à la fondation Saint-Irénée par chèque à « Fondation Saint-Irénée / Urgence Liban, 6 avenue Adolphe Max 69005 Lyon », ou par carte bleue sur le site fondationsaintirenee.org. Ce don bénéficie d'une déduction fiscale jusqu'à 75 %. Que notre partage apporte l'espérance et la foi à nos amis libanais qui en ont tant besoin.

Semaine Spirituelle de carême (5 – 10 avril)

Laudes à 7h30 du mardi au vendredi, à 8h30 samedi et dimanche, à Notre Dame des Anges

Soirée Miséricorde à 20h vendredi, à Notre Dame des Anges

Rencontres missionnaires auprès des habitants du quartier : samedi 9, de 9h30 à 12h30

Procession des Rameaux, dimanche 10, à 9h30, de Notre Dame des Anges à Saint-Antoine

Messe de la Passion dimanche 10, à 10h30 à Saint-Antoine, et à 18h à Notre Dame des Anges.

Messe anticipée le samedi 9 à 18h à Notre Dame des Anges.

Bénédiction des rameaux à toutes les messes.

Soirée louange animée par les Jeunes Pros à 19h15 dimanche 10, à Notre Dame des Anges

Horaires de la Semaine sainte

Mercredi Saint : Messe chrismale à 18h à la cathédrale Saint-Jean-Baptiste

Jeudi Saint : Office des ténèbres à 7h30 à Notre Dame des Anges

Messe de la Sainte Cène à 19h à Notre Dame des Anges,
suivie de la veillée au reposoir

Vendredi Saint : Office des ténèbres à 7h30 à Notre Dame des Anges

Chemin de croix à 12h30, de Saint-Antoine à Notre Dame des Anges

Office de la Croix à 19h à Notre Dame des Anges

A l'issue de l'office, concert : Stabat Mater de Pergolèse

Samedi Saint : Office des ténèbres à 8h30 à Notre Dame des Anges

Effetah, 9h-12h à Notre Dame Saint Louis, à la Guillotière

Vigile pascale à 21h à Notre Dame des Anges. Baptême de 3 catéchumènes.

Dimanche de Pâques : 10h30 à Saint-Antoine, avec le baptême des enfants en âge scolaire

Pas de messe à 18h

Confessions : mercredi 13 avril, de 10h à 12h

Jeudi 14 avril, de 18h à 18h45

Vendredi 15 avril, de 16h à 18h30

} Notre Dame des Anges

Béatification de Pauline Jaricot :

Lors du WE paroissial à la Neylière, nous avons découvert Pauline Jaricot et approfondi sa spiritualité de proximité avec les pauvres. Nous avons rencontré une femme libre et missionnaire. Elle est désormais bienheureuse ! Nous aurons la joie de participer en paroisse à ce grand temps fort pour notre diocèse. L'accès à la célébration de la béatification de Pauline Jaricot le 22 mai à 15h à Eurexpo est gratuit et sans inscription. Vous pouvez néanmoins dès à présent réserver votre place sur le site <https://www.billetweb.fr/beatification-de-pauline-jaricot>.

Si vous souhaitez vous joindre au groupe qui partira de Gerland (précisions dans l'Ange de mai), entrez « paroisse de Gerland » dans le cadre « Autre » du bulletin d'inscription.

À vos agendas

Lundi 28 mars :	19h30 : 10 ^e rencontre du Parcours Alpha
Du 5 au 10 avril :	Semaine spirituelle. Voir page précédente
Samedi 9 avril :	10h00-12h00 Rencontre de préparation au mariage. Salle St Irénée 16h Rencontre des parents ayant demandé le baptême de leur enfant.
Mardi 12 avril :	Messe à 19h à Notre Dame des Anges Réunion de l'EAP
Mercredi 13 avril :	Messe chrismale à 18h à la cathédrale Saint-Jean-Baptiste Pas de messe à 19h à Notre Dame des Anges
Du 15 au 16 avril :	Triduum pascal. Voir page précédente
Samedi 16 avril :	Réunion des servants de messe Vigile Pascale à 21h à Notre Dame des Anges
Dimanche 17 avril :	Messe à 10h30 à Saint-Antoine. Pas de messe à 18h à NDA
Mardi 19 avril :	Groupe Naaman, prière de guérison. Sur RDV
Dimanche 24 avril :	Soirée partage Jeunes Pros à 19h30

Horaires

MESSES DOMINICALES

Samedi	18h, à l'église Notre Dame des Anges
Dimanche	10h30 à Saint-Antoine, sauf le dimanche de la Dominicale, 11h à NDA 18h à l'église Notre Dame des Anges

MESSES EN SEMAINE

Du mardi au jeudi	19h, à l'église Notre-Dame des Anges (à partir du 31 août)
Vendredi	8h30 à St-Antoine et 12h30 à Notre-Dame des Anges.

ADORATION EUCHARISTIQUE

Mardi et mercredi	de 18h à 19h, à l'église Notre-Dame des Anges,
Jeudi	de 18h15 à 19h
Dimanche	de 17h à 18h, à l'église Notre-Dame des Anges

ACCUEIL PAROISSIAL : 3, rue Clément Marot

Du mardi au vendredi	de 16h à 18h30
Samedi	de 10h à 12h

CONFESSIONS

Notre Dame des Anges : pendant l'adoration, les mardi, mercredi, jeudi et dimanche
À En Guedi (131 bd Yves Farge) : 9h-12h et 14h30-17h30 – Tél : 06 51 25 05 43

RENCONTRER UN PRÊTRE *(sans rendez-vous)*

Père Thomas Samson : mercredi de 16h30 à 18h

PAROISSE SAINT JEAN-PAUL II - 3 rue Clément Marot - 69007 Lyon – 04 37 66 40 20

www.paroissedegerland.org / paroisse.gerland@gmail.com  @paroissedegerland